



Finances, impôts et économie

Cours – Nouvelle législation en matière de TVA

Jeudi 28 novembre 2024 (français ou allemand à choix)

Université de Fribourg, site de Pérolles II, Auditoire PER 21 C140 et PER 21 D130

07h00 – 09h30

[Inscription personnelle par participant.e jusqu'au 21.11.2024 via ce lien](#)

Publics cibles : Personnel communal et des associations de communes en charge des finances, Conseillers.ères communaux.ales et membres de comités d'associations de communes responsables des finances

Programme

- 07h00 Accueil, café
- 07h20 Introduction
- 07h30 Jurisprudence récente :
- Les « subventions » à l'intérieur de la même collectivité publique à la lumière de la jurisprudence récente du Tribunal fédéral : présentation, conséquences concrètes pour les communes et mesures à prendre (*Isabelle Homberger Gut, spécialiste TVA, Homberger TVA Sàrl*)
- 08h00 Révision partielle de la loi et de l'ordonnance sur la TVA (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025) :
- Les objectifs de la réforme et les thèmes principaux de la réforme (en général)
 - La notion de subvention dans la nouvelle loi, conséquences et mesures à prendre
 - Le passage de la méthode des taux forfaitaires aux taux effectifs et vice-versa : nouveautés et conséquences
 - Les nouvelles exceptions touchant notamment les soins à domicile et les manifestations culturelles
 - Précision sur les prestations fournies par des collectivités publiques à des établissements et fondations fondés par ces mêmes collectivités
 - Le décompte annuel
- (*Isabelle Homberger Gut, spécialiste TVA, Homberger TVA Sàrl*)
- 09h15 Discussion ouverte
- 09h30 Fin

Documentation utile :

- [Loi sur la TVA \(LTVA\) du 12 juin 2009 \(Etat le 01.01.2025\)](#)
- [Ordonnance sur la TVA \(OTVA\) du 27 novembre 2009 \(Etat le 01.01.2025\)](#)
- ATF 149 II 43 du 22 novembre 2022